



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL – AVRIL 2022

Commune de Manonville

La municipalité remercie les nombreux habitants ayant participé au **nettoyage de printemps**. L'équipe a constaté que cette opération a été moins nécessaire que les années précédentes, mais déplore encore quelques pneus trouvés et autres détritiques qui continuent à polluer... Cette matinée s'est achevée par un pot à la mairie dans la bonne humeur !

A la demande de **Carine FABIE**, j'informe les Manonvillois(es) des raisons de sa démission du 6 mars, adressées à Monsieur le Maire ainsi qu'à Monsieur le Préfet : pour « *absence d'écoute et de considération des vœux émis sur des sujets d'intérêts locaux* », « *peu d'intérêts portés aux sujets concernant l'Ecole de notre territoire* », « *absence de perspectives et manque évident de sérénité au sein du conseil municipal* ». Elle a également obtenu une mutation dans un autre département quelques jours après sa décision. Madame Fabié remercie tous les habitants de la commune qui lui ont accordé sa confiance.

Des conseillers s'interrogent également sur les absences répétées de Claude BERNARD. Hervé DOHR rappelle que seule l'obligation d'être présent en qualité d'assesseur aux élections est exigée dans l'engagement d'un conseiller municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2022 :

Présents : DOHR Hervé, GROSJEAN Véronique, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, THIERY Maud, WILLAUME Elvire

Absent : BERNARD Claude.

1 – VOTE DES TAUX DES TAXES FONCIERES (ETAT 1259)

Il s'agit des taux sur la taxe foncière du bâti et du non bâti. Le maire propose une augmentation de 1,5 % sur la taxe foncière du bâti et 1,4 % sur le non bâti. Comme les années précédentes, ayant opté pour une progression limitée et régulière, le conseil approuve cet accroissement : 9 pour.

2 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- ADMR : 9 conseillers votent pour le maintien à 150 €
- ADAPA : les 9 personnes présentes votent également pour 150 €
- Association du Toulouais Nord Familial : 150 € maintenus à l'unanimité
- Le Sourire de Manon : subvention à hauteur de 150 € maintenue à l'unanimité
- Concours Départemental, Prix de la Résistance et de la Déportation : 20 € maintenus, 8 pour et 1 abstention.
- Amicale des Pompiers de Domèvre-en-Haye : 100 € maintenu, 9 pour
- La Manonvilloise : maintien de la subvention à 200 €, 9 pour

- Famille Rurale de Domèvre : subvention à hauteur de 3,50 € par enfant et par jour contre 3,00 € les années précédentes (se renseigner l'année suivante sur le reste à charge aux familles).

3 - FLEURISSEMENT

Le mur du parking rue de la Fontaine est à nettoyer : essayer avec un produit anti-mousse avant de fleurir ces espaces verts. La commission fleurissement avec l'aide de Lilian Chaumont proposent de planter des arbustes et des plantes vivaces.

Après un questionnement de la commission, le conseil décide de ne pas fleurir les bacs qui n'appartiennent pas à la commune.

Les bacs qui gênent la visibilité au faubourg Saint-Claude seront déplacés le samedi 30 avril avec les conseillers disponibles, le maire et les 2 adjoints.

4 - AVIS SUR LA MODIFICATION DU CARREFOUR RUE ST-LAURENT/RUE DE LA FONTAINE

Suite à l'étude et présentation faites par l'architecte du CAUE du 16 mars dernier, un conseiller suggère de demander un avis par un maçon quant aux murs de l'ancien lavoir du carrefour, qui sert actuellement de stockage de matériel de la commune. Mercredi 6 avril, une entreprise en maçonnerie se déplace pour un devis du mur extérieur du cimetière ; l'adjointe demandera son avis sur cet ancien lavoir à ce moment-là. Le sujet sera remis à l'ordre du jour d'un conseil suivant, car 2 solutions s'offrent à nous concernant cet édifice : restauration ou démolition.

5 - TOUR DE GARDE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le Maire remercie les bénévoles ayant accepté de participer aux 2 tours de garde.

6 - QUESTIONS DIVERSES

✓ Marion Vitu, actuelle secrétaire quittera son poste le 4 mai à la fin de son contrat. Marion FOUILLET a été retenue à cet emploi et commencera le 23 mai.

✓ Succession de Monsieur BLATT : le notaire a finalisé le legs et la valeur de sa maison est estimée à 35 000 €. L'épargne est d'un montant de 65 000€.

✓ La salle des Chapelines sera mise à disposition à l'association des parents d'élèves de l'école de Tremblecourt pour leur kermesse du 28 mai.

Le judo club des 3 Vallées demande l'utilisation de notre salle de septembre 2022 à juillet 2023 les mardis et jeudis soirs, suite à des travaux prévus à la salle polyvalente de Domèvre. Le conseil décide de remettre à l'ordre du jour cette demande au prochain conseil car cela suscite des interrogations au sujet du chauffage en hiver. A noter que les autres activités peuvent être prises en charge par les autres communes du secteur.

✓ Un conseiller demande la mise à jour des flyers pour le nettoyage et le balayage des rues.

✓ Plusieurs riverains se sont plaints de bruits de pétard dans la nuit du 19 au 20 mars vers 2h venant de la salle des fêtes.

L'achat d'un décibelmètre sera remis à l'ordre du jour prochainement.

✓ Les feux de la Saint-Jean sont prévus le 18 juin près de la Salle des Chapelines.

La séance est levée à 00H17.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

Présents : DOHR Hervé, GROSJEAN Véronique, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, LOISIL Vincent, MARCHAL François, THIERY Maud.

Excusés : BERNARD Claude (donne son pouvoir à Hervé Dohr), GUENSER Michel (donne son pouvoir à François Marchal), WILLAUME Elvire (donne son pouvoir à Odile Lemoy)

La séance est ouverte à 20H17

1 – COMPTE DE GESTION

- INVESTISSEMENT : - 3191,15 € (ce déficit est dû à l'avance du prix des panneaux remplacés rue de la Fontaine qui seront remboursés par l'assurance)
- EXCEDENT SUR LE FONCTIONNEMENT : 17 504,83 €

2 – COMPTE ADMINISTRATIF

- FONCTIONNEMENT : En dépenses 122 037,49 €
En recettes 139 542,32 €
- INVESTISSEMENT : En dépenses 23 613,10 €
En recettes 20 421,95 €

3 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le vote est proposé à bulletins secrets. Pour : 4

Contre : 4

Abstention : 0

Le compte de gestion n'étant pas pris en compte, un 2nd tour de vote est suggéré. Pour : 6

Contre : 2

4 – VOTE DU COMPTE DE GESTION

Pour : 6

Contre : 2

Abstention : 2

5 – VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : 0

6 – BUDGET PREVISIONNEL

FONCTIONNEMENT : En dépenses 179 163,09 €

En recettes 179 163,09 €

INVESTISSEMENT : En dépenses 56 964,99 €

En recettes 56 964,99 €

7 – VOTE DU BUDGET

Pour : 5

Contre : 4

Abstention : 1

Tous les votes sont validés.

8 – NOUVEAU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'assainissement de la maison de M. Blatt ainsi que des bâtiments agricoles ont été étudiés, alors qu'ils n'avaient pas été pris en compte dans l'étude précédente.

Le conseil vote à l'unanimité POUR ce nouveau plan de zonage d'assainissement : 10.

9 – DON DE LA VALEUR D'UN REPAS DES AÎNES AUX RESTOS DU CŒUR

Le conseil devant délibérer sur le sujet, vote POUR à l'unanimité : 10.

La séance est levée à 23H24

Le prochain conseil se réunit le vendredi 6 mai, 20H30

Bulletin rédigé par Odile Lemoy, 1^{ère} adjointe.